

Parcours cyber



Le parcours Cyber a pour objectif de créer la dynamique d'une démarche de sécurisation pour permettre aux bénéficiaires de se protéger contre les menaces cybercriminelles. Ce parcours permet d'atteindre un objectif de cybersécurité de façon progressive et adaptée à chaque bénéficiaire.

Cinématique du parcours de cybersécurité

En premier lieu, un autodiagnostic permet d'évaluer votre maturité.

Après une contractualisation, un diagnostic approfondi vous est proposé avec, à l'issue une remise d'un rapport avec des préconisations d'amélioration.

Vous avez ensuite accès à des sensibilisations pour vos collaborateurs aussi bien en présentiel qu'en distanciel (avec des campagnes de phishing organisée). Et vous pourrez également demander l'organisation d'un exercice de crise au sein de votre établissement pour tester votre résilience aux attaques cyber en cas de crise.

Autodiagnostic

Réalisez un autodiagnostic pour évaluer la maturité de votre Système d'Informations

Diagnostic

Réalisez un diagnostic de votre système d'informations et bénéficiez de préconisations d'amélioration

Sensibilisation

Bénéficiez de sensibilisations de vos équipes en ligne ou en présentiel

PCA / PRA

Rédigez votre PCA / PRA pour avoir la marche à suivre en cas d'incident

Entrée dans le parcours

Signature d'une convention avec une démarche d'amélioration

Plans d'actions

Remise d'un plan d'actions personnalisé avec les mesures à mettre en œuvre rapidement

Exercice de crise

Réalisez un exercice de crise pour vous préparer en cas d'incident

A qui s'adresse le Parcours Cyber ?

Le Parcours Cyber s'adresse à l'ensemble des acteurs sanitaires, médico-sociales et sociales de la région Normandie.

Incrivez vous au parcours cyber sur le site www.securnes.fr

Contact : contact@securnes.fr

